



# 32<sup>e</sup> CONGRÈS DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE MÉDECINE PHYSIQUE ET DE RÉADAPTATION

## CONSIGNES DE PREPARATION POWERPOINT®

La gestion des projections assistées par ordinateur est CENTRALISÉE. Chaque salle de conférence du Centre Prouvé est équipée d'un vidéoprojecteur pour présentation assistée par ordinateur uniquement. Chaque orateur doit charger et valider sa présentation en salle de pré-projection.

### SALLE DE PRÉ PROJECTION

---

**Les fichiers PowerPoint® doivent être impérativement remis en salle de pré-projection ( Salle 102 ) au minimum 60 minutes avant le début de la séance et, si possible, la veille.**

Vous pourrez, si vous le souhaitez, effectuer des corrections dans la salle de pré-projection avant le début de votre session (1 heure maximum).

Cependant, si votre présentation est programmée en début de matinée, nous vous remercions de remettre votre fichier la veille au personnel de pré-projection.

Horaires d'ouverture de la salle de pré-projection :

Judi 5 octobre :	7h30-18h00
Vendredi 6 octobre :	7h30-19h00
Samedi 7 octobre :	7h30-11h00

Pour les orateurs dont les présentations sont de type **Keynote**, merci de vous présenter en salle de pré-projection au plus tard **2 heures** avant votre présentation afin que nous puissions convertir vos fichiers au format Powerpoint.

### PRÉPARATION DE VOTRE FICHER POWERPOINT®

---

Afin d'assurer une bonne diffusion de votre présentation en salle, il vous est demandé d'apporter vos présentations sous forme de fichiers informatiques **PowerPoint® exclusivement**.

**Le format recommandé pour la projection en salle est le format 16/9.** Le format 4/3 est accepté si vous n'avez pas accès au format 16/9.

## IMPORTANT

La version de PowerPoint® utilisée pour la projection en salle sera Powerpoint 2010 version PC. Assurez-vous que vos présentations soient conformes à ces spécifications pour qu'elles puissent être diffusées sans altérations en version 2010 ou supérieur.



# 32<sup>e</sup> CONGRÈS DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE MÉDECINE PHYSIQUE ET DE RÉADAPTATION

**Les présentations faites en version MAC, sont compatibles à condition que vos images soient en jpeg (et non pas en. pict) et que vos vidéos soient en Windows Media Player (et non pas en QuickTime).**

Si vous réalisez votre présentation sur Powerpoint Mac, sachez que celle-ci sera projetée à partir d'ordinateurs PC. Nous vous recommandons donc de tester au préalable votre présentation sur un poste Windows.

Pour la réalisation de vos présentations PowerPoint®, évitez d'utiliser des polices de caractères peu courantes. Veillez à n'utiliser que des polices communes aux 2 plateformes (Arial, Courier, Courier New, Geneva, Georgia, Helvetica, Times, Times New Roman), ou si vous disposez de polices spécifiques, n'oubliez pas de les joindre sur votre support.

Si votre présentation fait appel à des éléments externes (fichiers vidéos, son, ...) avec des codecs spécifiques (Divx, etc.), pensez à les copier avec votre fichier PowerPoint sur le support informatique (CD Rom,...). Il est préférable que les images soient au format JPG.

La résolution des images ne doit pas excéder 1024 à 768 pixels (largeur par hauteur). Si vous avez des fichiers vidéo intégrés à votre présentation, ils doivent être au format.mpg, MPEG, .wmv ou .avi

N'oubliez pas de joindre votre fichier vidéo en plus de votre présentation Powerpoint.

Nous vous rappelons qu'il n'est pas nécessaire d'intégrer les images et les vidéos en « haute définition » pour une diffusion avec un vidéoprojecteur, il est important de les compresser afin de minimiser le poids du fichier PowerPoint.

Supports acceptés :

- Pour les fichiers PowerPoint® : DVD Rom, CD Rom, clé USB
- Pour la vidéo : DVD Rom, CD Rom, clé USB

**Il est interdit de raccorder son propre ordinateur directement en salle ;** si des contraintes techniques l'imposent, il faut impérativement en avvertir le technicien en salle de pré-projection et si possible, au plus tard la veille de votre présentation.

Des ordinateurs seront à disposition des orateurs dans la salle de pré-projection pour d'éventuelles modifications ou pour vous permettre de relire votre présentation.

Votre présentation sera envoyée directement à la salle plénière par réseau informatique. Dans la salle, quelques minutes avant votre intervention, la liste des intervenants sera à l'écran de l'ordinateur installé au pupitre. Il vous suffira de cliquer sur votre nom pour lancer votre diaporama. Le PC sera déjà paramétré et relié au vidéoprojecteur.

Cliquez sur la souris ou appuyez sur les touches flèches du clavier et vos diapositives informatiques avanceront comme d'habitude.



# 32<sup>e</sup> CONGRÈS DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE MÉDECINE PHYSIQUE ET DE RÉADAPTATION

**Nous vous rappelons que les temps de parole sont strictement limités en vue du respect du programme.**

En salle de pré-projection, l'équipe se tiendra à votre disposition pour vous aider.

## **DECLARATION D'INTERETS – Note explicative**

---

**La SOFMER à l'instar d'autres sociétés savantes, demandent aux auteurs des communications scientifiques orales ou affichées présentées lors des congrès qu'elle organise, de déclarer leurs intérêts concernant le ou les thèmes abordés.**

Cela concerne principalement les liens avec les industriels commercialisant des médicaments ou des produits de santé, dont il est fait état lors des présentations. Les liens effectifs au cours des deux années précédant l'intervention sont à déclarer en priorité :

- La détention d'actions ou d'intérêts personnels dans les entreprises concernées.
- Les activités de conseils auprès des industriels.
- Les rémunérations pour services rendus aux industriels (expertises, présidence de symposium, conférences)
- Les subventions ou financements reçus à titre personnel ou par le biais d'associations concernant des travaux de recherche fondamentaux, cliniques ou thérapeutiques mis en œuvre par le déclarant, dans le champ concerné par l'intervention. Il s'agit en particulier des subventions reçues pour la réalisation de l'étude présentée.
- Les subventions ou financements reçus à titre personnel pour invitation ou remboursement de frais de déplacement.

**Lors d'une communication orale, les intérêts éventuels des auteurs doivent être présentés sur la première diapositive faisant suite à la diapositive titre, avec la mention « déclaration d'intérêts ». Il s'agit bien d'intérêts déclarés et non de conflits d'intérêts éventuels, qui sont laissés à la libre appréciation des organisateurs et participants aux réunions.**



# 32<sup>e</sup> CONGRÈS DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE MÉDECINE PHYSIQUE ET DE RÉADAPTATION

A COMPLETER ET A REMETTRE SUR PLACE AVEC VOTRE SUPPORT INFORMATIQUE

## FORMULAIRE DE DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Un conflit d'intérêts peut exister lorsqu'un participant (ou un membre de sa famille : conjoint, parent, enfant, frère et sœur ; ou une personne ayant des relations personnelles privilégiées avec le participant) :

- A un intérêt dans un organisme ou dans un établissement de santé qui pourrait être affecté par les conclusions des travaux du participant ou influencer ces dernières ;
- Est employé, dirigeant ou consultant d'un tel organisme/établissement ou le représente ;
- Négocie ou a déjà un accord, un emploi, une collaboration ou une association avec un tel organisme/établissement.

Cette déclaration vise à renseigner le signataire sur les situations pouvant conduire à un conflit d'intérêts afin que le signataire prenne les décisions appropriées.

**Je soussigné(e), Dr .....**

Adresse professionnelle :

.....  
.....  
.....  
.....

**Déclare ne pas être en situation d'intérêt particulier\***

**Déclare volontairement ci-dessous mes intérêts éventuels et leur nature\***

*(\*cocher la mention appropriée)*

Je suis ainsi en mesure de déclarer avoir actuellement, ou avoir eu au cours des deux dernières années, ou prévoir d'avoir, les intérêts suivants :

A) Participation financière dans le capital d'une entreprise :

.....  
.....  
.....  
.....



# 32<sup>e</sup> CONGRÈS DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE MÉDECINE PHYSIQUE ET DE RÉADAPTATION

B) Activité(s) donnant lieu à une rémunération personnelle :

- Lien(s) durable(s) ou permanent(s) (contrat de travail, rémunération régulière, consultant, ...)

.....  
.....  
.....  
.....

- Intervention(s) ponctuelle(s) :

.....  
.....  
.....  
.....

- Rapport(s) d'expertise :

.....  
.....  
.....  
.....

- Conférence(s), action(s) de formation

.....  
.....  
.....  
.....

- Autres :

.....  
.....  
.....  
.....

C) Activité(s) donnant lieu à un versement au budget d'une institution (établissement hospitalier, université, association, ...) :

.....  
.....  
.....  
.....



# 32<sup>e</sup> CONGRÈS DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE MÉDECINE PHYSIQUE ET DE RÉADAPTATION

D) Autre(s) lien(s) sans rémunération :

- Parent salarié dans des entreprises visées ci-dessus (conjoint, parent, enfant, frère et sœur) :

.....  
.....  
.....  
.....

- Autres :

.....  
.....  
.....  
.....

**Je soussigné(e), ....., certifie par la présente avoir déclaré tous les intérêts directs ou indirects susceptibles de porter atteinte à l'objectivité dont je dois faire preuve dans le cadre de mes fonctions (modérateur/orateur/coordonnateur/président de séance) à l'occasion du 32<sup>e</sup> Congrès de Médecine Physique et de Réadaptation du 5 au 7 octobre 2017 à Nancy.**

**Je m'engage en outre, si je devais acquérir ou détenir des intérêts autres que ceux mentionnés ci-dessus, à les déclarer.**

.....  
.....

Fait à ....., le ...../...../2017

Signature :